

des austruches sauvages. Des essais qui semblent devoir être couronnés de succès ont été faits pour fonder des fermes semblables dans les colonies françaises, notamment à Madagascar, près de Tulléar, et en Tunisie, à Kebili.

On cherche aussi à domestiquer les deux espèces d'Aigrettes. Le syndicat des marchands de plumes de Paris a fondé un prix destiné à récompenser l'éleveur qui le premier aura réussi à fonder une ferme à Aigrettes donnant des profits certains. En attendant, le ministère des colonies prend des mesures pour protéger les deux espèces africaines.

Les héronnières, où ces oiseaux se réunissent pour nicher le long des rivières, seront divisées en quatre sections: la première constituera une réserve permanente où il sera défendu absolument de chasser; les trois autres seront alternativement affermées pour un an et la chasse au fusil y sera seule autorisée.

Les oiseaux de Paradis, que l'on ne trouve qu'à la Nouvelle-Guinée, et qui fournissent ces légers panaches si admirés sur la coiffure de nos dames, ont été traqués sans merci par les indigènes et les chasseurs européens et sont devenus rares dans leur pays d'origine. Un riche anglais, Sir William Ingram a entrepris de leur donner un asile inviolable dans la petite île de Tabago, une des Antilles. Quarante-sept paradisiers, de l'espèce *Paradisia apoda*, ont été transportés et lâchés dans cette île en septembre 1909. Ces oiseaux étaient jeunes et, aux dernières nouvelles, n'avaient pas encore pris les belles plumes qui caractérisent le mâle adulte. Il y a cependant lieu d'augurer que cet essai d'acclimatation d'un hémisphère dans l'autre réussira avec le temps.

Pour donner satisfaction à la fois à la mode et à la Ligue pour la protection des oiseaux, les plumassiers se sont évertués à imiter les plumes d'aigrettes et de paradisiers avec des plumes d'oiseaux domestiques et principalement de coqs et de poules. Ils y sont presque parvenus, mais ces imitations ne peuvent tromper les connaisseurs.

Wie der Storch an Zahl abnehmen muss! Ein Freund stellt mir die No. 12 vom 22. März 1913 der „Schweiz. Tier-Börse“ zu. Dort ist folgendes zu lesen:

„*Etwas vom Storch.* In meinem Hofe steht eine uralte Linde, auf welcher seit langen Jahren ein Storchennest sich befindet. Im vorigen Sommer musste wohl die Störchin eine Schussverletzung erhalten haben. Dies war der Grund, dass sie, als der Herbst kam, nicht an der Wanderung teilnahm, sondern hier blieb. Mit Anbruch des Winters konnte sie eingefangen werden und erhielt nun Kost und Quartier in einem im Kuhstall befindlichen Verschlage. Als die ersten Störche von ihrer Wanderung zurückkehrten, erhielt auch sie die Freiheit. Wenige Tage später bemerkte ich, dass sich die Störchin, die durch ein Band gezeichnet war, bereits gepaart hatte. Da mir aber die Störche durch ihr massenhaftes Auftreten in hiesiger Gegend zu üppig und jagdschädigend wurden, so schoss ich das Männchen ab. Nach Verlauf von 3—4 Tagen war bereits ein Stellvertreter zur Hand. Auch dieser ging denselben Weg. Doch immer wieder kehrte die Störchin nach einigen Tagen mit einem neuen Gatten heim, obwohl ich in den Monaten April und Mai nicht weniger als 11 Stück abschoss. Ende Mai war auch die Störchin verschwunden. In Juli erfuhr ich durch Zufall, dass sie etwa 5 Kilometer von hier auf einer Scheune eines Bauernhofes brütete. Ich überzeugte mich persönlich davon, dass es meine gezeichnete Störchin war. Jedenfalls ist ihr das unheimliche Verschwinden ihrer Gatten vom alten Horst aufgefallen. Nun ist sie mit ihren drei Kindern und dem zwölften Gatten wieder mit in Afrika.

P.“

Dieser „P.“ ist ein unheimlicher Kerl. Er macht sich nichts daraus, auf die raffinierteste Weise das Storcheweibchen zu behalten um bequem die Männchen von ihm weg-schiessen zu können und schämt sich nicht sich seiner „Heldentat“ in Zeitungen zu rühmen!

Ich bemerke nur, dass ich nicht glaube, dass die Einsendung aus der Schweiz stammt. So arg viele Störche haben wir leider nirgends mehr, dass ein Weibchen im gleichen Sommer ohne besondere Mühe zwölf Männchen nacheinander kriegen könnte. Die Meldung wird etwa aus Nord- oder Ostdeutschland herkommen. Aber auch dort klagt man immer über die Abnahme der Störche. Ist es verwunderlich, wenn

man solche „Schiesser“ hat? Immerhin könnte es ja nichts schaden, wenn vielleicht das Eidgen. Oberforstinspektorat sich bei der Redaktion der genannten Zeitung nach dem Einsender der „belchrenden“ Notiz des nähern erkundigen würde, damit, wenn es sich wirklich um einen in der Schweiz vorgekommenen Fall handeln sollte, ja nicht verfehlt würde, dem wackeren Schützen „die ihm gebührende Belohnung“ zukommen zu lassen.

Dass die Redaktion einer schweizerischen Zeitung eine solche Notiz, *ohne jeglichen Kommentar, aufnehmen* kann, ist auch sehr bedauerlich. *Alb. Hess.*

Petite question. Nous avons l'habitude de nourrir les oiseaux en hiver. Aussi les mésanges en particulier arrivent-elles nombreuses autour de notre demeure.

Mais voici qu'en janvier et février derniers, les éperviers, attirés sans doute par cette affluence d'oiseaux, sont venus journallement enlever quelque oiseau. *Presque toujours* les victimes ont été des mésanges, alors que les moineaux, dont j'aurais souhaité l'amointrissement, n'étaient point décimés. D'où provient cela?

Un vieux chasseur de mes amis prétend que la mésange a plus de saveur pour l'épervier que le moineau, tel le gourmet préférant les grives aux merles.

Un autre ami — qui a de bons yeux — me dit ceci: Lorsque l'épervier arrive comme une flèche, les moineaux se laissent en quelque sorte choir à terre, tandis que les mésanges s'enfuient et sont happées en plein vol. Qu'en est-il en réalité? J'aimerais bien avoir l'avis de quelque collègue autorisé.

En outre, existe-t-il un moyen (piège?) pour prendre l'épervier, car l'affût au fusil est bien long, souvent décevant, avec un rapace aussi subtil que l'épervier. *J. Gallet, Bex (Vaud).*

Destruction des oiseaux par les phares. Le dispositif du professeur Thijsse appliqué au grand phare de l'île de Terschelling*) a déjà donné d'excellents résultats. En 1912, des passages de milliers d'oiseaux: pinsons, étourneaux, alouettes, grives, bécasses, etc., ont eu lieu pendant l'automne sans laisser

*) Voir „l'Ornithologiste“, n° p. 189—193.